

VILLE DE PONT-ROUGE
M.R.C. DE PORTNEUF

L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE 3 AVRIL

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes

Le présent AVIS est donné par la Ville de Pont-Rouge, personne morale de droit public régie notamment par la *Loi sur les cités et villes*, ayant son bureau au 212, rue Dupont, Pont-Rouge, province de Québec, ici représentée par madame Jocelyne Laliberté, greffière.

La vente pour défaut de paiement des taxes des immeubles décrits au présent avis public se tiendra le jeudi 6 juin 2013 à 11h00, en la salle du conseil, sise au 10, rue de la Fabrique, Pont-Rouge, province de Québec (nouvel édifice de l'hôtel de ville, autrefois la Caisse Desjardins).

	NOM ET ADRESSE DES PROPRIÉTAIRES	MATRICULE LOT(S)	TAXES DUES (CAPITAL ET INTÉRÊTS) AU 27-03-2013 ¹
1	M. Alexandre Bussières ou sa Succession Adresse inconnue	1380-99-0412-0-000-0000 3 975 821 et 3 975 822, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 1 431,97 \$ Scolaires : 0,25 \$
2	M. Jean-Paul Bédard 406, rue Bostonnais, La Tuque, Qc G9X 2G7	1380-41-8130-0-000-0000 3 976 064, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 674,48 \$ Scolaires : 0,25 \$
3	M. Gilles Bussières 321, rue Dupont Pont-Rouge, Qc G3H 1R2	1280-61-4144-0-000-0000 4 010 971, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 7 889,26 \$ Scolaires : 225,68 \$
4	M. Alphonse Cantin ou sa Succession Adresse inconnue	1485-81-9167-0-000-0000 4 011 461, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 793,58 \$ Scolaires : 20,75 \$
5	Mme Marie-Jeanne Dallaire ou sa Succession	1380-00-2077-0-000-0000 4 011 008, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 674,48 \$ Scolaires : 0,25 \$
6	M. Éric Leblanc Mme Sophie Lambert 9, rue Valmont Pont-Rouge, Qc G3H 2R7	1578-69-4106-0-000-0000 3 827 068, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 7 013,60 \$ Scolaires : 16,14 \$
7	M. Wilfrid Jolicoeur 187, 1 ^{ère} Avenue Portneuf, Qc G0A 2Y0	1485-03-6486-0-000-0000 4 010 325, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 1 431,97 \$

8	M. Jocelyn Lirette 70, rue Lesage Pont-Rouge, Qc G3H 2Y6	1483-36-3459-0-000-0000 4 011 265, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 4 378,37 \$ Scolaires : 0,36 \$
9	M. Serge Ruest 34, boul. Notre-Dame Pont-Rouge, Qc G3H 3K6	1280-94-7659-0-000-0000 4 011 133, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 5 726,29 \$ Scolaires : 535,42 \$
10	Succession Léger Vallières Adresse inconnue	1485-87-5567-0-000-0000 4 215 702, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 1 431,97 \$
11	Succession Léger Vallières Adresse inconnue	1486-64-0911-0-000-0000 4 011 708, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 1 431,97 \$
12	Succession Léger Vallières Adresse inconnue	1585-23-2485-0-000-0000 4 215 619, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 1 431,97 \$

¹ Certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente.

La description détaillée des immeubles est la suivante :

1. M. Alexandre Bussièrès ou sa succession, d'adresse inconnue (matricule : 1380-99-0412-0-000-0000)

« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros 3 975 821 et 3 975 822, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Lots sis et connus comme étant la rue privée «Du Domaine Alex», circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

2. M. Jean-Paul Bédard, 406, rue Bostonnais, La Tuque, Qc, G9X 2G7 (matricule : 1380-41-8130-0-000-0000)

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 976 064, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Sans bâtisse dessus construite, étant désigné comme partie résiduaire d'un terrain apparaissant au rôle d'évaluation à proximité des immeubles sis au 1, rue Ste-Anne et donnant à l'arrière des terrains, sis au 9 et 11, rue du Collège, à Pont-Rouge ».

3. M. Gilles Bussièrès, 321, rue Dupont, Pont-Rouge, Qc, G3H 1R2 (matricule : 1280-61-4144-0-000-0000)

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 010 971, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Avec bâtisse dessus construite, sise et située aux 321 et 321-A rue Dupont, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

4. M. Alphonse Cantin ou sa succession, d'adresse inconnue (matricule : 1485-81-9167-0-000-0000)

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 011 461, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Sans bâtisse dessus construite, sise et située à proximité du 43, rue Maheux à Pont-Rouge, G3H 1R2, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

5. Mme Marie-Jeanne Dallaire ou sa succession (matricule : 1380-00-2077-0-000-0000)

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 011 008, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Sans bâtisse dessus construite, connu comme étant le prolongement de la rue de Chantal, à Pont-Rouge, sis devant les immeubles aux adresses civiles 18, 19 et 20 de Chantal, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

6. M. Éric Leblanc et Mme Sophie Lambert, 9, rue Valmont, Pont-Rouge, Qc, G3H 2R7 (matricule : 1578-69-4106-0-000-0000)

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 827 068, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Avec bâtisse dessus construite, sise et située au 9, rue Valmont, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

7. M. Wilfrid Jolicoeur, 187, 1^{ère} Avenue Portneuf, Qc G0A 2Y0 (matricule : 1485-03-6486-0-000-0000)

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 010 325, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Sans bâtisse dessus construite, étant désigné comme partie résiduaire d'un terrain apparaissant au rôle d'évaluation à proximité des lots 4 546 933 et 4 010 324 dans le secteur du rang « du Brûlé ». »

8. M. Jocelyn Lirette, 70, rue Lesage, Pont-Rouge, Qc, G3H 2Y6 (matricule : 1483-36-3459-0-000-0000)

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 011 265, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Avec bâtisse dessus construite, sise et située au 70, rue Lesage à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

9. M. Serge Ruest, 34, boul. Notre-Dame, Pont-Rouge, Qc, G3H 3K6 (matricule : 1280-94-7659-0-000-0000)

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 011 133, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Avec bâtisse dessus construite, sise et située au 34, boul. Notre-Dame à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

10. Succession Léger Vallières (matricule : 1485-87-5567-0-000-0000)

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 215 702, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Sans bâtisse dessus construite, apparaissant au rôle d'évaluation comme étant une rue privée traversant les rues « Dulude » et « Vallières », lot 4 215 702 sis entre les lots 4 011 644 et 4 011 620. »

11. Succession Léger Vallières (matricule : 1486-64-0911-0-000-0000)

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 011 708, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Sans bâtisse dessus construite, apparaissant à la matrice graphique comme un solde résiduaire de terrain d'une rue privée, lot contigu au lot 4 011 705 (dont le numéro civique est le 77, rang du Brûlé). »

12. Succession Léger Vallières (matricule : 1585-23-2485-0-000-0000)

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 215 619, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la Ville de Pont-Rouge. »

« Sans bâtisse dessus construite, étant des rues privées apparaissant au rôle d'évaluation désignées rues « Vallières et Martin ». »

Conditions pour enchérir :

- Personne physique :

- nom
- date et lieu de naissance
- adresse résidentielle complète
- présenter une pièce d'identité avec photo
- mandat ou procuration si représente une autre personne physique

- Personne morale :

- nom
- qualité du représentant (mandataire)
- copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (résolution, mandat, procuration)

Mode de paiement :

- **Paiement complet dès l'adjudication en argent comptant, paiement par ACCESD (carte débit), mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Pont-Rouge.**

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un **droit de retrait pendant une période de un (1) an suivant la date de l'adjudication** (art. 531 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*).

Donné à Pont-Rouge, ce 3^e jour du mois d'avril 2013.

Jocelyne Laliberté, Greffière g.m.a.
Ville de Pont-Rouge